

218C0996
FR0000130809-FS0536

5 juin 2018

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

SOCIETE GENERALE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 5 juin 2018, la société Lyxor International Asset Management SAS (17 cours Valmy, 92943 Paris-La Défense), agissant pour le compte du FCPE Société Générale Actionnariat (Fonds E), a déclaré avoir franchi en hausse, le 30 mai 2018, le seuil de 5% du capital de la SOCIETE GENERALE et détenir, pour le compte dudit fonds, 42 433 794 actions SOCIETE GENERALE représentant 82 460 354 droits de vote, soit 5,25% du capital et 9,36% des droits de vote de cette société¹.

Ce franchissement de seuil résulte du réinvestissement du dividende en actions SOCIETE GENERALE.

¹ Sur la base d'un capital composé de 807 917 739 actions représentant 880 956 911 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.